



Directive à suivre lors du décès d'un membre

	Carte de condoléance	Avis mortuaire dans le journal Fleurs ou dons	Visite à la famille Honneur du fanion	Hommage par un membre du comité de section ou un ami	Nécrologie dans le bulletin
Membre d'honneur Président de section en charge	●	●	●	●	●
Membre du comité de section	●		●		●
Membre	●				●
Décès en course officielle	●	●	●		●

Cette procédure ne peut s'appliquer qu'aux décès annoncés rapidement soit au président de section, soit à un membre du comité.



Démarches par le comité



Selon désirs de la famille



Selon activités au sein de la section

La présente directive a été adoptée par l'assemblée ordinaire du 15 juin 2022.

Le président
Yves Diacon

La secrétaire
Céline Kummer